

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

Mardi

13 mai 2024

Séance de 15 heures 45

Compte rendu n° 71

SESSION ORDINAIRE DE 2023-2024

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements au projet de loi constitutionnelle, adopté par le Sénat, portant modification du corps électoral pour les élections au congrès et aux assemblées de province de la Nouvelle-Calédonie (n° 2424) (M. Nicolas Metzdorf, rapporteur). 2

**Présidence
de M. Sacha Houlié,
*Président***



La séance est ouverte à 15 heures 45.

Présidence de M. Sacha Houlié, président.

La Commission examine en application de l'article 88 du Règlement, des amendements au projet de loi constitutionnelle, adopté par le Sénat, portant modification du corps électoral pour les élections au congrès et aux assemblées de province de la Nouvelle-Calédonie (n° 2424) (M. Nicolas Metzdorf, rapporteur).

Tous les amendements qui n'ont pas été examinés lors de la réunion qui s'est tenue en application de l'article 86 du Règlement ont été repoussés.

*

* *

La séance est levée à 15 heures 50.



Membres présents ou excusés

Présents. – M. Sacha Houlié, M. Nicolas Metzdorf, M. Jean-Luc Warsmann

Excusés. - M. Ian Boucard, M. Éric Ciotti, Mme Élodie Jacquier-Laforge, M. Mansour Kamardine, Mme Emeline K/Bidi, M Didier Lemaire, Mme Naïma Moutchou, Mme Danièle Obono, M. Rémy Rebeyrotte, M. Davy Rimane, M. Jean Terlier

Assistait également à la réunion. - M. Mickaël Bouloux